



Réunion du Bureau 18 novembre 2024

Présent : Nelly, Eric, Didier, Elisabeth, Bernard, Thérèse, Baptiste, Lucas, Loriane

Visio : Pierrick

Excusé : Bernard T ; Laurent

Ouverture de la réunion à 18h30

Pierrick a fait les démarches sur le service Public : pour se connecter il faut utiliser l'adresse : mail du club ainsi que le mot de passe : même que sur la boîte mail. Toutes les démarches seront désormais faites en ligne.

Bilan de la rentrée : 91 licenciés : 6 de moins que l'année dernière (3 ou 4 en attentes), tous les arcs ont été donnés : 2 autres sont en préparations.

Label et projet associatif : le label pour cette année ne sera pas possible, il faudra se mettre à jour sur certains niveaux. Faire différents créneaux pour les compétiteurs, ainsi que pour la mixité. Il faudra que l'on n'y travaille durant cette année.

A creuser pour permettre plus de trésorerie : pour que les adhérents puissent faire des dons au club.

Pour le label : nous ne ferons pas d'arrêt d'inscription des licences hommes pour avoir les critères pour avoir le label

Concours extérieur : il est prévu le 15 juin 2025 au stade Lucien DESPRAT en attente de validation.

Représentation du club : pour l'assemblée générale du CD 46 le 06.12 2024 : un mail sera envoyé aux archers pour les informés. Didier, Thérèse et Pierrick iront. Pierrick a envoyé un acte de candidature mais ne souhaite pas de poste, Didier a aussi candidaté. Thérèse enverra les invitations aux archers.

Championnat Régionaux : Baptiste n'a pas d'équipe car pas assez nombreux à ce jour, pour les poulies personnes ne s'est positionné.

Thérèse propose de prendre en charge 2 compétitions extérieures pour les jeunes par le club ce qui permettrait de se qualifier pour les départementaux : oui à la majorité. La communication sera faite par mail aux jeunes compétiteurs. Au mois de janvier Négrepelisse et Bressols seront prévus pour les jeunes.

Compétition : Il faut se préinscrire au Régionaux avant le 13 janvier 2025, les archers adultes auront une information. Pour les jeunes le club inscrira les jeunes. Un mail sera fait aux compétiteurs après le CD avec toutes les informations concernant les différentes prises en charge (inscription dédommagement.). En attente de validation de la prise en charge du CD soit 50 € ou 60 €.

Si accompagnement d'encadrant du club, la prise en charge globale des frais sera faite par le club.

Organisation de la compétition de Cahors : un courrier va être fait auprès de la mairie : à partir du 25. Janvier : la salle polyvalente sera disponible à partir de 14h.

Pour la Demande de matériel : Nelly s'en charge (table, chaise, demande de transfert de cible...). Une Soupe à l'oignon est prévue le samedi soir (Pierrick).

Elisabeth s'occupe des Courses buvette et repas arbitres

Colisage : Laurent, Lucas et Bernard s'en occupent. Laurent et Lucas : on a déjà fait un 1^{er} inventaire à Pierre ILBERT pour les blasons. Pour la compétition une commande va être faite pour assurer la compétition. Il est prévu de commander : en 40 classiques : 40, les 60 : 25 et 100 tripots de poulies, 25 tripots en 60, pour les 80 : un point sur le stock sera fait avant de passer la commande.

Pour les paillons ils sont bons. Le mandat est prêt : Thérèse va l'envoyer à Nelly pour l'envoi via le site pour les inscriptions.

Loriane fera la demande auprès du Conseil départemental pour les éco-cup et d'autres lots.

Pour les récompenses archers : le stock des médailles, les demandes de coupes sera faite au Crédit agricole. Elisabeth s'occupe des récompenses arbitres : en moyenne 15 € par personnes.

Le mandat sera mis en ligne le 16 décembre avec un envoi aux archers du club en même temps.

Les invitations aux officiels sera faites avec les vœux du début de l'année. Si des personnes veulent préparer les cartes de vœux elles peuvent être envoyées aux membres du bureau pour validation.

Thérèse est allée voir le parcours avec Jean Michel, Didier a rendez le 20 .11. Au final il devrait y avoir 12 cibles fixes. Suite au rendez-vous Didier fera un point avec Pierrick pour prévoir d'achat de matériel si besoin.

Baptiste concernant les formations : beaucoup de chose à apprendre : utilisation des décocheurs, utilisation de l'arc, comment doit se dérouler une séance d'entraînement (échauffement, visée...). Un dossier lui a été remis pour permettre aux jeunes d'avoir accès aux poulies.

Concernant les formations : jusqu'à présent les formations étaient gratuites et gérées par la région. Tous les comités régionaux ont transféré sans budget cette compétence. Dorénavant elles sont payantes, d'où la demande de Baptiste car elles doivent être faite tous les 3 ou 4 ans. Un budget sera prévu à cet effet.

Concernant les clous : un essai va être fait avec des bouchons en lièges. L'essai a été réalisé et il est concluant.

Créneaux du vendredi : sur le règlement intérieur il est prévu pour archer compétiteur et autonome, donc au vu du nombre de personnes. Un niveau de flèche n'est pas requis. Bernard propose un rappel sur le principe du vendredi.

Il y a à la disposition des filles des serviettes périodiques. Une information va être faite auprès des jeunes sans les garçons pour leur dire qu'elles peuvent en demander aux entraîneurs et encadrants si besoin.

Terrain extérieur : les toilettes sèches, un rappel sera fait aux archers sur le fait qu'il faut nettoyer après utilisation.

Le site internet du club : Bernard Rousse est responsable du site, il est chargé de faire les contributions sur le site, le site a été mis à jour. Didier aura accès pour le site du MONTAT.

Prochaine réunion prévue : 3 février 2025 à 18h00